Grippe : faites-vous vacciner

Santé

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-10-2008 13:52:29

Le vaccin contre la grippe est désormais disponible sur le marché marocain pour la saison 2008-2009. Vendu à un prix variant entre 72 et 75 DH, le vaccin est fortement recommandé surtout pour les personnes âgées et les malades chroniques.

La toux, la fièvre, l'écoulement du nez, la conjonctivite...sont des symptômes suffisants pour pousser une personne à dire qu'elle est grippée. Mais comment peut-on savoir s'il s'agit vraiment d'une grippe, d'un simple rhume ou d'une infection respiratoire due à un autre virus. « La grippe doit être confirmée biologiquement », explique Dr. Nadia Hermani, Médecin Pharmacologue IPM. Responsable de pharmacovigilance des vaccins.

Pour se protéger de ses méfaits sur la santé, « La vaccination annuelle, à savoir l'injection d'une dose de vaccin antigrippale, constitue la meilleure prévention contre la grippe. Le vaccin induit une réponse immunitaire, permettant à l'organisme de développer les anticorps nécessaires pour éviter l'infection par le virus. Nous conseillons à nos concitoyens surtout les personnes âgées et les personnes à risque de se faire vacciner dans les meilleurs délais contre la grippe », affirme le Professeur Mohamed Hassar, Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc.

Par ailleurs, la grippe saisonnière, qui fait 3 à 5 millions de cas de maladie grave et est à l'origine de 250 000 à 500 000 décès dans le monde, plonge dans un monde de mythes que les professionnels tentent d'éclaircir pour améliorer l'état de santé des Marocains.

Le Dr. Nadia Hermani, spécialiste des effets indésirables des médicaments et des vaccins, tente de dégager ces mythes qui entourent la grippe en général, et le vaccin antigrippal en particulier, dans les esprits des Marocains. Entretien :

- Quand faut-il se vacciner ?
- Idéalement c'est entre les mois de septembre et décembre, mais selon les dernières études, la période de vaccination peut s'étaler jusqu'au mois de mai parce qu'on a remarqué qu'il y a pas mal de cas de grippe confirmés qui se sont déclarés après le mois de février.

- Certaines personnes pensent qu'il ne faut pas se faire vacciner quand on a déjà eu une grippe...
- Mais comment peut-on savoir qu'on a déjà fait une grippe ? La grippe doit être confirmée biologiquement. Sur le plan clinique, il peut s'agir d'un simple rhume ou d'une infection respiratoire due à un autre virus.

- Le vaccin empêcherait-il d'avoir une grippe tout au long de l'année ou serait-il juste un moyen de minimiser les dégâts ?
- C'est un moyen de prévention qui est efficace dans à peu près 90% des cas, c'est-à-dire qu'il y a 10% de personnes chez lesquelles le vaccin pourrait ne pas être efficace en fonction de l'état immunitaire du sujet. Donc c'est relatif à la personne elle-même. Mais ce qu'il faut retenir c'est qu'il est efficace en général et c'est un pourcentage assez parlant je crois.

- Quel risque peut-il avoir sur la santé ?
- Bien sûr comme tout médicament il y a un certain effet indésirable mais il n'y a pas eu jusqu'à présent des effets indésirables majeurs graves qui pourraient empêcher de se faire vacciner.

- Quand faut-il vacciner les enfants ?
- A partir du sixième mois on commence à vacciner les enfants sans qu'il n'y ait aucun risque sur leur santé. Les études qui ont été faites démontrent qu'il y a une très bonne tolérance du vaccin grippal. Jusqu'à présent il n'y a eu aucun cas de réactions graves au vaccin. Les rougeurs de l'oedème et l'inflammation locale sont tout à fait normaux et prouvent que le vaccin est actif.

Houria Ben Moussa
Menara